



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

organisation

Question écrite n° 61219

Texte de la question

M. Éric Ciotti attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la proposition formulée dans le rapport « Pour rénover l'enseignement supérieur parisien » de Monsieur Bernard Larrousurrou le 5 octobre 2009 consistant à accroître les capacités de stockage du CTLES de 100 km linéaires et à développer son offre de services aux bibliothèques parisiennes pour leur permettre de délocaliser une part substantielle de leurs magasins, en garantissant un bon accès aux ressources stockées à distance, en vue de développer l'accès libre et d'accroître le nombre des places assises. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer son avis sur cette proposition, et le cas échéant, les délais de mise en oeuvre d'une telle mesure.

Texte de la réponse

La proposition n° 12 du rapport Larrousurrou concerne les capacités de stockage du Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLES) afin de délocaliser une partie des collections des bibliothèques parisiennes pour en accroître le libre accès et les places assises. Cette proposition est convergente avec l'inscription au CPER 2007-2013 d'un projet de création de silo de stockage externalisé au Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLES) situé à Marne-la-Vallée, sur le terrain non bâti adjacent au bâtiment actuel. Cette construction permettra de couvrir les besoins de la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne qui, à l'issue des travaux de rénovation du bâtiment, accroîtra ses espaces de libre accès mais perdra considérablement en espaces de magasins. Des études seront engagées prochainement pour déterminer la capacité de stockage du bâtiment à construire, et dans quelle mesure il pourrait répondre aux besoins des autres bibliothèques parisiennes pour leur permettre de déposer leurs collections les moins utilisées. La position de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur cette question favorise clairement l'accroissement du nombre de places assises et des collections en libre accès au centre de Paris.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61219

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 2009, page 9833

Réponse publiée le : 2 février 2010, page 1157